

DOSSIER INSCRIPTION ST LEONARD DE NOBLAT 2026-2027



CHEMIN DE LA FORESTIERE - 87400 ST LÉONARD DE NOBLAT

ALSH PERISCOLAIRE - VILLE DE ST LEONARD DE NOBLAT

ouvert pour les 3/11 ans le mercredi matin
uniquement pour les enfants scolarisés à St Léonard

inscription : periscolaire@ville-saint-leonard.fr

Mme Marie-Charlotte SANTANA

ALSH - ESPACE JEUNES FOYER RURAL ST LEONARD DE NOBLAT

ouvert à TOUS le mercredi après midi à partir de 12h00
et les vacances scolaires

pour les 6/10 ans :

inscription : accueil-loisirs@foyer-rural-saint-leonard.fr

Mme Séverine JALOUNEIX

pour les 11/17 ans :

inscription : jeunesse@foyer-rural-saint-leonard.fr

M. Jean COLOMBET





CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

ALSH FOYER RURAL



ALSH PERISCOLAIRE



L'ALSH géré par le Foyer Rural Centre Social fonctionne le mercredi de 12h00 à 18h30 et toutes les vacances scolaires de 7h20 à 18h30 pour les enfants de 6 à 17 ans.

L'accueil durant les vacances scolaires se fait entre 7h20 et 9h00 et le soir entre 17h00 et 18h30.

L'ALSH périscolaire géré par la commune de St Léonard de Noblat fonctionne uniquement les matins et les soirs avant et après l'école et le mercredi de 7h00 à 12h00 sans repas ou 13h30 avec repas pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés sur les écoles de la commune (écoles : G. Sand, Pressemane et Gay Lussac)



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET FONCTIONNEMENT



L'accès à l'ALSH est soumis à l'inscription préalable de l'enfant au moins 2 jours avant le 1er jour de fréquentation. Une inscription de dernière minute pourra être prise en compte, à titre exceptionnel seulement si il reste de la place. Pour les séjours avec nuitée(s), une inscription allant de 15 jours à plusieurs mois avant la date de séjour pourra être demandée. Pour pouvoir s'inscrire à l'ALSH, l'enfant doit être âgé de 6 ans, être à jour dans ses vaccins. Les enfants ne pourront pas être accueillis en cas de fièvre ou de maladie contagieuse. Les inscriptions se font par mail :

accueil-loisirs@foyer-rural-saint-leonard.fr
jeunesse@foyer-rural-saint-leonard.fr

L'accès à l'ALSH est soumis à l'inscription préalable de l'enfant avec le dossier complet puis pour chaque période scolaire. Pour pouvoir s'inscrire à l'ALSH, l'enfant doit être scolarisé dans une école de la commune de St Léonard de Noblat, être à jour dans ses vaccins. Les enfants ne pourront pas être accueillis en cas de fièvre ou de maladie contagieuse. Les inscriptions se font par écrit, via la fiche de réservation transmise par mail aux familles **à la fin de chaque période.**

periscolaire@ville-saint-leonard.fr

Le fonctionnement général des ALSH est défini par leurs projets éducatifs et pédagogiques. Ils sont à disposition sur les différentes structures.

A son arrivée, l'enfant doit être amené auprès de l'équipe d'animation à l'intérieur de la structure.



Un enfant ne doit pas être laissé seul sur le parking de l'ALSH.

LES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS SONT EN LIGNE SUR NOS SITES :



<http://foyer-rural-saint-leonard.fr>



Enfance Jeunesse St Léo



Foyer_rural_saint_leonard87



<https://www.ville-saint-leonard.fr>



Ville de Saint-Léonard de Noblat



ville_de_st_leonard-de-noblat



TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

TARIFS MERCREDIS APRES-MIDI ET VACANCES HABITANTS DE LA COMMUNE DE ST LEONARD DE NOBLAT

FR	TRANCHES QF	JOURNEE VACANCES	1/2 JOURNEE SANS REPAS	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	FORFAIT SEMAINE
	de 0 à 400	12,00 €	7,00 €	8,00 €	55,00 €
	de 401 à 769	13,00 €	8,00 €	9,00 €	60,00 €
	de 770 à 1200	14,00 €	9,00 €	10,00 €	65,00 €
	1201 et +	15,00 €	10,00 €	11,00 €	70,00 €

Les sorties ou activités spécifiques sont facturées entre 5€ et 20€ en supplément

TARIFS MERCREDIS APRES-MIDI ET VACANCES HABITANTS HORS COMMUNE DE ST LEONARD DE NOBLAT

FR	TRANCHES QF	JOURNEE VACANCES	1/2 JOURNEE SANS REPAS	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	FORFAIT SEMAINE
	de 0 à 400	13,00 €	9,00 €	10,00 €	60,00 €
	de 401 à 769	14,00 €	10,00 €	11,00 €	65,00 €
	de 770 à 1200	16,00 €	11,00 €	12,00 €	70,00 €
	1201 et +	17,00 €	12,00 €	13,00 €	75,00 €

Les sorties ou activités spécifiques sont facturées entre 5€ et 20€ en supplément

TARIFS ACCUEIL ET ALSH MERCREDI MATIN - HABITANTS COMMUNE DE ST LEONARD DE NOBLAT

TARIFS EN VIGUEUR 2025-2026

SAINT LEONARD DE NOBLAT une ville à vivre	TRANCHES QF	ACCUEIL matin	ACCUEIL soir (avec goûter)	ACCUEIL matin et soir ALSH mercredi matin (sans repas)	FORFAIT MENSUEL
	de 0 à 400	1,65 €	2,35 €	3,35 €	43,00 €
	de 401 à 769	1,75 €	2,45 €	3,45 €	44,00 €
	de 770 à 1200	1,85 €	2,55 €	3,55 €	45,00 €
	1201 et +	1,95 €	2,65 €	3,65 €	46,00 €
	tarif social*	1,00 €	1,50 €	2,00 €	

*sur demande des services sociaux

TARIFS ACCUEIL ET ALSH MERCREDI MATIN - HABITANTS HORS COMMUNE DE ST LEONARD DE NOBLAT

TARIFS EN VIGUEUR 2025-2026

SAINT LEONARD DE NOBLAT une ville à vivre	TRANCHES QF	ACCUEIL matin	ACCUEIL soir (avec goûter)	ACCUEIL matin et soir ALSH mercredi matin (sans repas)	FORFAIT MENSUEL
	de 0 à 400	2,25 €	2,95 €	4,85 €	65,00 €
	de 401 à 769	2,35 €	3,05 €	4,95 €	67,00 €
	de 770 à 1200	2,45 €	3,15 €	5,05 €	69,00 €
	1201 et +	2,55 €	3,25 €	5,15 €	71,00 €

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

TARIFS EN VIGUEUR 2025-2026



maternelle	2,90 €
élémentaire	3,10 €
extérieur commune	4,10 €
tarif social (sur demandes des services sociaux)	1,00 €

familles résidant la commune : à partir du 3ème enfant, tarifs minorés de 50 %

TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Le passeport jeune de la CAF est à remettre lors de l'inscription, la prise en charge est déduite directement sur la facture.

D'autres aides sont possibles, renseignez vous auprès de votre : MSA, comité d'entreprises, CCAS de votre commune et services sociaux.

La facturation est envoyée mensuellement. Le dossier d'inscription est valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, il est à renouveler pour chaque rentrée scolaire.

Un acompte de 50% devra être réglé au moment de la réservation pour les vacances d'été.

Pour inscrire votre enfant, vous devez être à jour sur vos factures dans le cas contraire ceci justifie un refus d'inscription.

DOCUMENTS A FOURNIR



**POUR LE DOSSIER DE L'ALSH
et ESPACE JEUNES
FOYER RURAL-CENTRE SOCIAL :**

**VACANCES et MERCREDI APRES-MIDI
EXCLUSIVEMENT**

- Fiche d'inscription et sanitaire du présent dossier complétées et signées
- Copie des vaccinations à jour
- Jugement du tribunal (le cas échéant)
- Copie du dernier avis d'imposition ou attestation Q.F. de la CAF
- Attestation assurance scolaire et extra scolaire



**POUR LE DOSSIER DE
L'ALSH MUNICIPAL :
HORS VACANCES et MERCREDI
MATIN**


- Fiche d'inscription et sanitaire du présent dossier complétées et signées
- Copie des vaccinations à jour (si nouvelle inscription)
- Copie du livret de famille (si nouvelle inscription)
- Jugement du tribunal (le cas échéant)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie du dernier avis d'imposition ou attestation Q.F. de la CAF (à renouveler tous les ans)
- Attestation assurance scolaire et extra scolaire (pour l'année scolaire à venir)
- Certificat de radiation de l'ancienne école (si nouvelle inscription)
- Courrier de dérogation de la commune de domicile (si domiciliés hors St Léonard et nouvelle inscription)
- Copie carte d'identité ou passeport des représentants légaux (si nouvelle inscription)



* Dans le cadre du Règlement Européen sur la protection des données (RGPD) 2016/679, les informations recueillies sont nécessaires au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis. Ces informations sont conservées durant toute la période de fréquentation des activités par l'enfant puis archivées pour une durée de 10 ans ou fixée par les obligations légales de conservation. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et rectification auprès du délégué à la protection des données de la commune de Saint Léonard de Noblat, enregistré auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés sous la référence DPO-61986. Rappel : l'article 16 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant consacre le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique notamment le respect de son droit à l'image. Lorsque l'enfant est trop jeune pour exprimer son consentement de façon autonome et éclairée (compréhension des enjeux et des conséquences), il importe de lui fournir les explications adaptées à son âge et de s'assurer autant qu'il est possible, compte tenu de son âge et de sa compréhension, de son adhésion au projet.

Conformément au décret n°2002-883 du 03 mai 2002, les ALSH de St Léonard de Noblat ont fait l'objet d'une déclaration d'ouverture auprès du SDJES 87 rattaché depuis à la DSDEN depuis le 1er janvier 2021.

FICHE D'INSCRIPTION 2026.2027

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ 

Date de naissance : _____ Féminin Masculin

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Classe : _____ École : _____

Restaurant scolaire Accueil matin / soir ALSH périscolaire mercredi

L M J V Transport Scolaire ALSH Foyer Rural

Représentant légal 1 destinataire facture

NOM : _____

Prénom : _____

Père Mère Tuteur

Date de naissance : _____

Profession : _____

Situation matrimoniale : _____

Adresse si différente de l'enfant : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

oui j'accepte l'utilisation de mon mail pour recevoir les informations en lien avec les activités scolaires et périscolaires.

Représentant légal 2 destinataire facture

NOM : _____

Prénom : _____

Père Mère Tuteur

Date de naissance : _____

Profession : _____

Situation matrimoniale : _____

Adresse si différente de l'enfant : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

oui j'accepte l'utilisation de mon mail pour recevoir les informations en lien avec les activités scolaires et périscolaires.

RÉGIME DE COUVERTURE SOCIALE

n°allocataire CAF : _____

n° SECU : _____

bénéficiaire du passeport CAF

J'autorise l'ALSH a recueillir des informations concernant mon droit au passeport jeunes auprès de ma CAF afin de vérifier mon éligibilité et de simplifier mes démarches.

ASSURANCE

Je reconnais être couvert par une police d'assurance garantissant ma responsabilité civile ainsi que la responsabilité personnelle de mon enfant confié aux différents services.

Je soussigné,
autorise mon enfant à repartir seul de la structure et/ou école. Signature : _____

DROIT à L'IMAGE *(RGPD) 

La présente demande d'autorisation est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires pour l'utilisation de photographies, sons et vidéos dans les supports de communication de la structure. Ces deniers étant réalisés dans le cadre des activités. J'autorise : OUI NON

En dehors des responsables légaux, indiquer les personnes autorisées à prendre en charge mon enfant :

Nom et prénom : _____ lien de parenté : _____ tél. : _____

Nom et prénom : _____ lien de parenté : _____ tél. : _____

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions générales d'accès, des tarifs en vigueur, du règlement intérieur, avoir fourni tous les documents nécessaires à inscription de mon enfant, la véracité des éléments renseignés.

Fait à : _____

Le : __ / __ / ____ Signature : _____

FICHE SANITAIRE 2026.2027



NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____
Date de naissance : __ / __ / ____ Féminin Masculin
Adresse : _____
Code Postal : _ _ _ _ _ Ville : _____

RÉGIME ALIMENTAIRE - ALLERGIES - PAI

Alimentaires : oui (précisez) _____ non
Médicamenteuses : oui (précisez) _____ non
Asthme : oui _____ non

Autres : _____

Votre enfant a un PAI ? oui non
merci de nous fournir une copie avec le traitement.

Informations complémentaires :

_____ (maladie, accident, lunettes, prothèse auditive / dentaire ...)

Votre enfant est-il en situation de handicap ? oui non

Précisez : _____
Si oui, merci de nous joindre une copie de l'attestation MDPH et **prendre contact avec le responsable de la structure afin d'accueillir au mieux votre enfant**.

MERCI DE NOUS FOURNIR LA COPIE DES VACCINS DU CARNET DE SANTÉ AVEC LE NOM DE VOTRE ENFANT INSCRIT DESSUS

En cas d'urgences, nom de la personne à contacter : (père, mère, tuteur, autre : _____)

NOM et prénom :	lien de parenté :
n° de téléphone 1 :	n° de téléphone 2 :
NOM et prénom :	lien de parenté :
n° de téléphone 1 :	n° de téléphone 2 :
NOM et prénom :	lien de parenté :
n° de téléphone 1 :	n° de téléphone 2 :

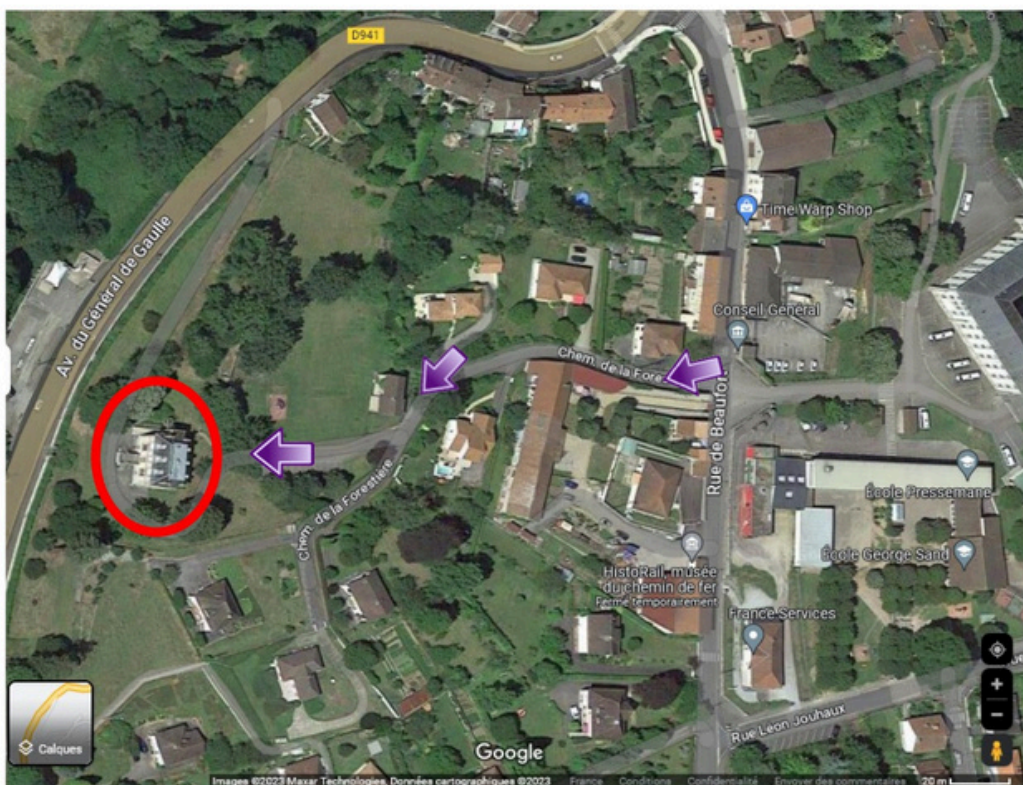
Je soussigné(e), M. Mme _____ responsable de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe pédagogique de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale d'urgence) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à : _____ le :

Signature :

ACCUEIL DE LOISIRS
CHEMIN DE LA FORESTIERE
87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT

OÙ NOUS
TROUVER ?



**ALSH MERCREDI AP-MIDI
et VACANCES SCOLAIRES**

Mme Sèverine JALOUNEIX

Directrice Coordinatrice

06.52.12.74.45.

foyer 05.55.56.11.18 / ALSH 05.55.56.67.63

accueil-loisirs@foyer-rural-saint-leonard.fr

**ESPACE JEUNES MERCREDI AP-MIDI
et VACANCES SCOLAIRES / séjours**

M. Jean COLOMBET

Référent jeunesse

foyer 05.55.56.11.18 / 07.49.49.02.48.

jeunesse@foyer-rural-saint-leonard.fr

**ALSH MERCREDI MATIN
et PERIODES SCOLAIRES (matin et soir)**



Mme Marie-Charlotte SANTANA

Responsable du service jeunesse

Affaires scolaires-périscolaires

06.78.17.97.53

05.55.56.92.10.

periscolaire@ville-saint-leonard.fr

Equipe d'animation

ALSH 05.55.56.67.63. / 06.42.39.73.44